

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 22 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité des Andelys

NOR : JUSB2019440A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Rouen en date du 22 juillet 2020 portant délégation au tribunal de proximité des Andelys;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 31 juillet 2020, mis fin aux fonctions de Madame Charlotte ROUSSEL (TROCHET), greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de proximité des Andelys.

Article 2

Madame Alexandrine TRIFUNCEVIC (ABDELLATIF), greffière au tribunal judiciaire d'Évreux, déléguée au tribunal de proximité des Andelys par décision des chefs de cour, en date du 22 juillet 2020, est nommée, à titre exceptionnel pour la période du 31 juillet 2020 au 31 janvier 2021, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de ROUEN, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 22 juillet 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,


Par délégation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines
des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et
de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE